



Des nouvelles de la FCJC août - 2017

Après une pause estivale bienvenue, le comité s'est retrouvé le jeudi 24 août dernier à Berlincourt. Les points suivants ont été abordés.

Plantation de haies

C'est avec satisfaction que le comité FCJC a pris connaissance d'un courrier de l'administration cantonale nous informant que la mise en place de haie n'était pas soumise à une demande de permis. Cette mise au point fait suite à la polémique du printemps dernier qui avait eu lieu suite à la plantation d'une haie dans la région de Pleigne.

Séance ENV

Le président nous relate les discussions tenues lors de la dernière séance de travail à ENV.

Une séance réunissant les chefs de chasse sera organisée fin septembre à ENV. Durant cette séance, il sera question de fixer les objectifs pour la prochaine saison des battues.

Un nombre important de chasseurs ne se sont pas encore inscrits dans un secteur. A l'avenir, il serait bien que cette inscription se fasse au moment de la prise des patentes.

La question du futur stand de tir a également été abordée. Suite à une surcharge de travail des responsables ENV, le dossier a pris un peu de retard.

La FCJC a demandé si un bilan avait été fait suite à la suppression de postes de nourrissage officiels. ENV a répondu que ce travail était en cours.

Le futur contrat de prestation entre l'Etat et la Fédération devrait être signé prochainement. Il aura une validité de cinq ans.

Un nouveau règlement sur l'exercice de la chasse devrait à nouveau être discuté, ceci afin de retomber sur la logique du règlement bisannuel. La FCJC n'est pas très chaud mais c'est ENV qui décidera si oui ou non le règlement devra être revu pour la prochaine saison de chasse.

Postes de garde faune assistant

Il semblerait que le fait que deux GFA participent aux travaux du comité pose problèmes à certaines personnes. Le sujet est donc abordé au sein du comité afin qu'il se détermine en regard de cette situation. Après analyse de la situation, le comité constate que cette situation ne pose pas de problème et que les fonctions des uns et des autres étant clairement définies, elles sont tout à fait compatibles.

Commission d'instruction

Le président de la commission a reçu la démission d'Amaury Boillat. Son nouvel emploi à ENV ne lui laisse que peu de temps pour occuper d'autres fonctions. Aussi, dans ce contexte, il préfère démissionner. Un nouveau formateur sera recherché.

Comme les années passées, le parrainage des candidats chasseurs sera à nouveau organisé lors de la prochaine saison.

Les cours pédagogiques dispensés par Corinne Estopey aux formateurs se sont révélés utiles.

Commission chiens de chasse

Les épreuves organisées début juillet à Courfaivre se sont bien passées. L'année prochaine, les épreuves seront organisées en Ajoie.

Commission de protection

La dernière campagne de protection des faons s'est bien déroulée. De nombreux faons ont été sauvés dans différentes régions du canton.

Divers

- Un courrier d'ENV nous informant que les mesures prises concernant la limitation du tir des renards sur certains secteurs étaient suspendues ;
- Encore un courrier d'ENV qui nous informait que prochainement aura lieu une séance du groupe de travail « lièvre » pour faire un bilan de la situation actuelle ;
- Comme l'année dernière, Diana Romande a édité des sets de tables qui seront distribués dans les établissements publics de la région ;
- Suite à la demande de plusieurs chasseurs, des autocollants seront à nouveau commandés. Ils seront disponibles auprès des présidents des sociétés ;